


Au vu du contexte sanitaire lié à la propagation du coronavirus, les modalités d'organisation et d'évaluation des unités d'enseignement ont pu, dans différentes situations, être adaptées ; ces éventuelles nouvelles modalités ont été -ou seront- communiquées par les enseignant-es aux étudiant-es.

3 crédits

30.0 h

Q1 et Q2

Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Acquis d'apprentissage	<p>Apprendre à concevoir, structurer, organiser un enseignement spécialisé dans le domaine des arts du spectacle. Etablir les différences conceptuelles entre les notions de jeu dramatique et de jeu théâtral. Rechercher et construire un type d'évaluation capable de prendre en compte l'acquisition progressive des compétences expressives et dramaturgiques. Amener le futur enseignant à une compréhension et une maîtrise des compétences majeures de la discipline (textes légaux) et lui proposer une démarche de recherche dans ce domaine : Comment cheminer en pédagogie de l'expression à partir des représentations que les élèves se font du " théâtre ", de " la culture ", de " l'art " ? et en tenant compte de leurs aptitudes diverses ? Quels sont les enjeux sociaux et psychologiques d'une pédagogie libérant le potentiel créatif du sujet ? Caractéristiques d'une mise en projet artistique en milieu scolaire. Il s'agira pour les étudiants d'interroger certaines pédagogies théâtrales et de vérifier la pertinence de certains de leurs aspects en milieu scolaire adolescent.</p> <p>1 Apprendre à éduquer le regard critique et analytique de l'élève pour qu'il acquière la capacité de structurer sa " lecture " d'une mise en scène en tant que spectateur actif et acteur sur les plans esthétique, sociologique, politique ? Comment le milieu scolaire peut-il intégrer au mieux les types de pédagogies ainsi suscitées ? Accorder une attention particulière au dialogue entre les méthodes d'enseignement proposées au cours de didactique générale et celles propres à l'enseignement de l'art dramatique. Contenu des programmes</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse de la carte d'identité du programme en vigueur dans une académie (section art de la parole) choisie.</li> <li>- Etudes des finalité et des objectifs du programme analysé.</li> <li>- Elaboration d'un programme pédagogique pour l'enseignement de l'art dramatique en secondaire supérieur. savoir scientifique : réflexion sur les caractéristiques d'une communication de qualité et en particulier sur son adaptation au public concerné.</li> </ul> <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p><b>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</b></p> <p>L'évaluation globale s'effectue en faisant la moyenne des 3 notes attribuées respectivement pour les travaux de didactique, de réflexion sur le contenu des programmes et de communication d'un savoir scientifique.</p>
Autres infos	<p>Support :</p> <p>Partie didactique : notes prises au cours.</p> <p>Partie réflexion : les textes des programmes de l'enseignement secondaire supérieur Partie savoir scientifique : notes prises au cours.</p>
Faculté ou entité en charge:	THEA

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (arts du spectacle)	THEA2A	3		
Master [120] en arts du spectacle	THEA2M	3		